



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

Corro-Protection, liquide (F)
Code-Nr. 155550

Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244
E-Mail : info@weicon.de
Internet : www.weicon.de

Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)
Téléphone ++49(0)228-19 240

Conditions d'utilisation recommandées

Liquides Techniques

2. Identification des dangers

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F; R11
Xi; R38
N; R51/53
Xn; R65
R67

Phrases R

11 Facilement inflammable.
38 Irritant pour la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Remarques relatives à l'étiquetage

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

F Facilement inflammable
Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

Phrases R

11 Facilement inflammable.
38 Irritant pour la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

Corro-Protection, liquide (F)

- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S

- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
2 Conserver hors de la portée des enfants.
23 Ne pas respirer les aérosols.
24 Éviter le contact avec la peau.
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, Naphtha (Erdöl), mit Wasserstoff behandelte leichte aromatenfreie (Nota P < 0,1% Benzol)

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

| CAS No | EC No | Désignation | [% en poids] | Classification - 67/548/CEE |
|------------|-----------|--|--------------|--------------------------------------|
| 64742-82-1 | 265-185-4 | naphta à large intervalle de distillation (pétrole), hydrodésulfuré; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas | < 50 | Xn R65; R66-67; R10; N R51/53 |
| 64742-49-0 | 265-151-9 | Naphtha (Erdöl), mit Wasserstoff behandelte leichte aromatenfreie (Nota P < 0,1% Benzol) | 50 - 99 | F R11; Xn R65; Xi R38; N R51/53; R67 |

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau tiède et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Les symptômes suivants peuvent apparaître:

perte de connaissance

narcose

céphalées

nausées

engourdissement

vertiges

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone
eau pulvérisée

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Les méthodes de nettoyage

Éliminer selon les réglementations en vigueur.
Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.
Protéger du rayonnement direct du soleil.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire
protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit



Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

Protection des yeux

lunettes de protection

Protection de la peau

Vêtements de protection

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat
liquide

Couleur
blanc

Odeur
de solvant

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|--|------------|-------------|---|---------|---------------------|
| plage d'ébullition | 78 °C | | | | |
| Point d'éclair | -9 °C | | | | |
| Température d'inflammation | 200 °C | | | | |
| Limite inférieure d'explosibilité | 0,6 Vol-% | | | | |
| Limite supérieure d'explosibilité | 7,7 Vol-% | | | | |
| Pression de vapeur | 3,7 hPa | 20 °C | | | |
| Densité | 0,785 g/ml | | | | |
| Solubilité dans l'eau | | | | | non ou peu miscible |
| Teneur du solvant | 75,8 % | | | | |

Danger d'explosion

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone



Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

| | Valeur/Evaluation | Espèces | Méthode | Remarque |
|-----------------------------------|-------------------|---------|---------|----------|
| Irritation de la peau | Irritant | | | |
| Irritation des yeux | Non irritant. | | | |
| Sensibilisation de la peau | non sensibilisant | | | |

Constatations empiriques

le produit est irritant pour les muqueuses

Remarques générales

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.
La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive Préparations (1999/45/CE).

12. Informations écologiques

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

| Code déchets | Nom du déchet |
|--------------|--------------------------------|
| 08 02 99 | déchets non spécifiés ailleurs |

Recommandations relatives au produit

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Remarques générales

Entsorgung gemäß EG-Richtlinie 91/692/EWG.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1139 SOLUTION D'ENROBAGE, 3, II, (D/E), Dispositions spéciales 640D, Code de classification: F1

Transport maritime IMDG

UN 1139 COATING SOLUTION (Naphtha (Petroleum)), 3, II, MARINE POLLUTANT

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1139 Coating solution, 3, II

Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)



15. Informations réglementaires

Directive COV (composants organiques volatils)

| | |
|---|-----------|
| Teneur COV (composants organiques volatils) | 75,75 % |
| Valeur COV (composants organiques volatils) | 594,6 g/L |

16. Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l' état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Source des principales informations

Danish MAL Code 5-6

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

- R 10 Inflammable.
- R 11 Facilement inflammable.
- R 38 Irritant pour la peau.
- R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.